

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

*Mairie de Saint Romain de Jalionas - 4 avril 2006 – 18h00*

### PERSONNES PRESENTES :

**Présents** : ALLANDRIEU Jean, ANDREU Jean-Louis, BERETTA Daniel, BERNARD Marc, BLANC Dominique, BLANC Jean-Claude, BOSSY Claude, BOYER Georges, BUHAGIAR J. Claude, CHAMPIER J. Claude, CHAPIT Didier, CHOLLIER Patrick, DALBEIGUE Marc, DESCAMPS Gilles, GENTIL Yves, HOTE Daniel, JOANNON Jean, LAPORTE André, LOMBARD Robert, MENUET Serge, MILLOT Christian, MIGLIARINI Robert, MORNEY Roger, MOLINA Adolphe, MOYNE-BRESSAND Alain, PAVIET-SALOMON André, PELLETIER Bruno, RAY Albert, ROBERT Pierre, ROUX Elisabeth, TOURNIER Marcel, TUDURI Alain, VAGNON Georges, VINCENT Lucien.

**Suppléants** : CHAPIT Didier supplée VISIER Eric,  
RAY Albert supplée MICHOUUD Bernard,  
VINCENT Lucien supplée GARCIN Jean-Jacques.

**Excusés** : DEZEMPTTE Gérard, GARCIN J. Jacques, GIMEL Daniel, MICHOUUD Bernard, RIVAL Christian, VISIER Eric.

**Absents titulaires** : BERNET Raymond, CERUTTI Martine, REINHARD Yves.

**Services techniques** : Monsieur LE JEUNE Cédric.

### Ordre du jour :

- ⇒ Débat d'orientations budgétaires sur le budget principal 2006 "SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné" ;
- ⇒ Délibération : création du budget annexe CDRA
- ⇒ Questions diverses.

Le Président du SCOT Adolphe MOLINA remercie les personnes présentes et ouvre la réunion conformément à l'ordre du jour.

- ⇒ **Débat sur les orientations budgétaires du budget principal 2006 "SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné"**

Le Président soumet les orientations budgétaires présentées comme suit aux remarques des membres du Conseil Syndical :

**Chiffres clefs pour 2004 :**

- 323 900 Euros de fonctionnement ;
- 205 100 Euros d'investissement ;
- 1,50 Euros/habitants ;
- Des subventions possibles mais non inscrites (DGD).

<b>ORIENTATIONS BUDGETAIRES SCOT 2006</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
<b>011 - Charges à caractère général</b>		
6132	Locations immobilières (salle de conférence)	1 200
6135	Locations immobilières (véhicule)	5 000
6156	Maintenance (internet, informatique...)	3 000
616	Primes d'assurances	4 000
617	Etudes et recherches	2 000
61551	Entretien véhicule roulant	800
6182	Documentation générale et technique	1 500
6184	Versements à des organismes de formation	2 000
6185	Frais de colloques, séminaires	1 000
6225	Indemnités comptable, régisseur	500
6231	Annonces et insertions	2 000
6237	Publications (graphiste + imprimeur)	20 000
6247	Transports collectifs (partenariat lycées ou visites élus)	5 000
6251	Voyages et déplacements	2 000
6257	Réceptions	1 500
6261	Frais d'affranchissement (distribution journaux)	9 000
6262	Frais de télécommunication	2 000
6281	Concours divers (cotisations InterSCOT)	10 000
	<b>TOTAL 011</b>	<b>72 500</b>
<b>012 - Charges de personnel</b>		
6332	Cotisations FNAL	200
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	300
6338	RAFP (Régime Additonal Fonction Publique)	50
6411	Autres indemnités personnel titulaire	2 500
64111	Personnel Titulaire	35 000
6451	Cotisations à l'URSSAF	6 000
6453	Cotisations caisses retraite	9 000
6475	Médecine du travail	200
64832	Fonds de compensation CPA	150
	<b>TOTAL 012</b>	<b>53 400</b>
<b>022 - Dépenses imprévues</b>		
	<b>TOTAL 022</b>	<b>5 000</b>
<b>023 - Virement en section d'investissement</b>		
	<b>TOTAL 023</b>	<b>164 120</b>
<b>65 - Autre charge gestion courante</b>		
6531	Indemnités élus	15 000
6533	Cotisation retraites élus	1 000
65717	Convention CCIC	8 000
	<b>TOTAL 65</b>	<b>24 000</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements</b>		

6811	Dotations amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	4 880
	<b>TOTAL 68</b>	<b>4 880</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>323 900</b>
<b>RECETTES</b>		
<b>002 - Excédent 2005 reporté</b>		
	<b>TOTAL 002</b>	<b>184 900</b>
<b>74 - Dotations et participations</b>		
74718	Subvention A21L	15 000
7473	Subvention départementale 2006	17 500
7475	Cotisation EPCI (1,50€/hab / base 71136 hab)	106 500
	<b>TOTAL 74</b>	<b>139 000</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>323 900</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
<b>001 - Solde d'exécution d'investissement reporté</b>		
	<b>TOTAL 001</b>	<b>36 100</b>
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>		
2031	Frais d'études (SCOT + études EnR/agri + étude haut débit ? + repro doc urba)	152 000
205	Autres immobilisations incorporelles (logiciels + refonte site web)	12 000
	<b>TOTAL 20</b>	<b>164 000</b>
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>		
2183	Matériel de bureau informatique	3 000
2184	Mobilier	2 000
	<b>TOTAL 21</b>	<b>5 000</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>205 100</b>
<b>RECETTES</b>		
<b>021 - Virement de la section de fonctionnement</b>		
	<b>TOTAL 021</b>	<b>164 120</b>
<b>10 - Dotation Fonds divers réserves</b>		
1068	Excédents de fonctionnement	36 100
	<b>TOTAL 10</b>	<b>36 100</b>
<b>28 - Amortissement des immobilisations</b>		
2808	Autres immobilisations incorporelles	3 100
28183	Matériel de bureau informatique	1 600
28184	Mobilier	180
	<b>TOTAL 28</b>	<b>4 880</b>
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>205 100</b>

Monsieur PAVIET SALOMON demande des informations quant à la décomposition des frais d'étude. Il se décomposent comme suit :

Solde étude générale SCOT	45 000
Evaluation environnementale + éventuel complément d'étude	15 000
Etude AGEDEN (énergies)	8 000
Etude agricole (chambre d'agriculture)	18 000
Reproduction des documents d'urbanisme (arrêt et enquête publique)	30 000
Prévision de la possibilité d'une étude haut débit	15 000
Prévision de la possibilité d'une étude habitat	21 000
<b>TOTAL</b>	<b>152 000</b>

Monsieur PAVIET SALOMON demande des informations sur les liens entre les frais qui seront engendrés par la mission SCOT et les frais liés à la mission CDRA. Monsieur MOLINA répond que les deux budgets seront totalement distincts et qu'il y aura deux appels à cotisation séparés.

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité les orientations budgétaires du budget principal SCOT 2006.

⇒ **Création du budget annexe CDRA**

**TEXTE DE DELIBERATION**

**Objet : Création d'un budget annexe dédié à l'exercice de la compétence optionnelle du Syndicat Mixte "élaboration, mise en œuvre et évaluation du Contrat de Développement Rhône-Alpes de la Boucle du Rhône en Dauphiné"**

Monsieur le Président explique aux membres du Conseil Syndical que les communes et/ou EPCI membres du Syndicat ne sont pas tous dans l'obligation d'adhérer au futur Contrat de Développement Rhône-Alpes porté par le Syndicat. La compétence obligatoire du Syndicat reste l'élaboration et le suivi du SCOT.

Pour plus de clarté il est donc proposé de mettre en place un budget annexe spécifiquement consacré aux charges supportées par le Syndicat pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du Contrat de Développement Rhône-Alpes de la Boucle du Rhône en Dauphiné (frais de fonctionnement, personnel, achat de matériel, etc.). Ainsi, les cotisations des membres du Syndicat dues pour l'une ou l'autre des compétences seront clairement distinctes.

Ce budget annexe fera référence à la nomenclature M14. Il ne sera pas assujéti à la TVA, n'aura pas de compte financier 515 et sera rattaché au budget principal.

Le budget annexe portera le nom de "Syndicat Mixte CDRA Boucle du Rhône".

Le Conseil Syndical, après en avoir débattu,

**DÉCIDE** de créer un budget annexe réservé au CDRA.

**ADOPTÉ** : à 35 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

⇒ **Questions diverses :**

Aucune question diverse.

**18h00 - Monsieur Molina** remercie les personnes présentes et libère les membres du conseil syndical.

Adolphe MOLINA  
Président du Syndicat Mixte

